

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 À 18 H 30

Adoption du budget pour l'année 2023

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, à la salle Saint-François-Xavier, située au 994, rue Principale, le lundi 12 décembre 2022, à 18 h 30, pour l'adoption du budget pour l'année 2023.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la période de questions tenue en fin de séance portera **exclusivement** sur le budget.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21 NOVEMBRE 2022.

Caroline Dion, notaire
Greffière